MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité de Sainte-Thècle Date du scrutin : 5 novembre 2023

Par cet avis public, madame Valérie Fiset, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 5 octobre 2023.
   Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
   - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
   - Le 19 septembre 2023 :
     - vous aviez la citoyenneté canadienne
     - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
     - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
   - De plus, vous deviez, le 19 septembre 2023, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
     - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
     - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

       NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

   Adresse : Bureau de la présidente d'élection, Hôtel de Ville
   301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0

   Jours et heures : Lundi le 16 octobre 2023 de 19h à 22h
   Mardi le 17 octobre 2023 de 10h à 13h
   Mercredi 18 octobre 2023 de 14h30 à 17h30

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Présidente d'élection : Madame Valérie Fiset

   Adresse : Hôtel de Ville, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X3G0

   Téléphone : (418) 289-2070 #1

   Adjointe d'élection : Madame Mélanie Prince

Adresse : Hôtel de Ville, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X3G0

Téléphone : (418) 289-2070 #2

Signature

Donné à Sainte-Thècle le 10 octobre 2023

Valérie Tiset

_____

Présidente d'élection